

# AVIS

**Objet: Commune de Mersch – Exploitation de la station de rayonnement ultraviolet « Bousert Rollingen » (TUV-509-89) à Mersch.**

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Environnement du 16 septembre 2025, réf EAU-AUT-24-1105, concernant l'exploitation de la station de rayonnement ultraviolet « Bousert Rollingen » (TUV-509-89) à Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 24 septembre au 2 novembre 2025 inclus.

Mersch, le 23 septembre 2025

le secrétaire,

le bourgmestre,



Administration Communale  
MERSCH